

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : NOROX® KP-200

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : United Initiators GmbH  
Dr.-Gustav-Adolph-Str. 3  
82049 Pullach

Téléphone : +49 / 89 / 74422 – 0

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : contact@united-in.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 / 89 / 74422 – 0 (24 h)

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Peroxydes organiques, Type D H242: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H332: Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version 1.2      Date de révision: 23.07.2020      Numéro de la FDS: 600000000308      Date de dernière parution: 27.09.2017  
Date de la première version publiée: 14.04.2016

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.  
H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence :

### Prévention:

P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements/ acides et bases puissants, des sels de métal lourd et des substances réductrices /matières combustibles

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P235 Tenir au frais.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

### Intervention:

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P315 Consulter immédiatement un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version 1.2      Date de révision: 23.07.2020      Numéro de la FDS: 600000000308      Date de dernière parution: 27.09.2017  
Date de la première version publiée: 14.04.2016

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide (No.-CAS 1338-23-4)

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Peroxydes organiques  
Mélange liquide

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide	1338-23-4 700-954-4 01-2119514691-43-0000	Org. Perox. D; H242 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318	>= 30 - < 35
Ethylène-glycol	107-21-1 203-473-3 01-2119456816-28	Eye Irrit. 2; H319 STOT RE 2; H373	>= 5 - < 7,5
Eau oxygénée	7722-84-1 231-765-0 01-2119485845-22	Ox. Liq. 1; H271 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 3; H412	>= 3 - < 5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

- Appeler immédiatement un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
- En cas d'inhalation : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Appeler immédiatement un médecin. En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Provoque de graves lésions des yeux. Provoque de graves brûlures.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
- 

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appro- : Pulvérisateur d'eau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

priés

Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Un contact avec des matières incompatibles ou l'exposition à des températures supérieures au TDAA peuvent donner lieu à une réaction de décomposition auto-accélérée avec dégagement de vapeurs inflammables qui peuvent s'auto-enflammer. Le produit brûle violemment. La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Le produit va flotter sur l'eau et peut être rallumé sur les eaux de surface. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'ignition. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

dans les zones basses.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA. Nettoyer immédiatement les déversements. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser beaucoup d'eau. Enlever avec un absorbant inerte. Isoler les déchets et ne pas les réutiliser. Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas avaler. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation d'aérosols. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne jamais remettre le produit dans le récipient duquel il a été retiré. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX<sup>®</sup> KP-200



Version 1.2      Date de révision: 23.07.2020      Numéro de la FDS: 600000000308      Date de dernière parution: 27.09.2017  
Date de la première version publiée: 14.04.2016

Éviter tout confinement.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Se laver à fond après manipulation.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Protéger de toute contamination.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Éviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres), risque de décomposition! Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de métal lourd et des substances réductrices.

Température de stockage recommandée : < 30 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du produit.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version 1.2      Date de révision: 23.07.2020      Numéro de la FDS: 600000000308      Date de dernière parution: 27.09.2017  
 Date de la première version publiée: 14.04.2016

phtalate de diméthyle	131-11-3	VLE 8 hr	5 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxidibutane-2,2-diyl dihydroperoxide	1338-23-4	VLE 8 hr	0,2 ppm 1,5 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Information supplémentaire	Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage			
Ethylène-glycol	107-21-1	TWA	20 ppm 52 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	40 ppm 104 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
		VLE 8 hr (aérosol)	20 ppm 52 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Information supplémentaire	Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage, La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 15 min (aérosol)	40 ppm 104 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Eau oxygénée	7722-84-1	VLE 8 hr	1 ppm 1,4 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
phtalate de diméthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	66,1 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	135 mg/kg p.c./jour
2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxidibutane-2,2-diyl	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,35 mg/m <sup>3</sup>



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version 1.2      Date de révision: 23.07.2020      Numéro de la FDS: 600000000308      Date de dernière parution: 27.09.2017  
Date de la première version publiée: 14.04.2016

dihydroperoxide				
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,33 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	7,05 mg/m3
Eau oxygénée	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	3,4 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1,4 mg/m3

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
phtalate de diméthyle	Eau douce	0,192 mg/l
	Eau de mer	0,0192 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	4 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,3 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	3,16 mg/kg poids sec (p.s.)
2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide	Sédiment marin	0,13 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau douce	0,0056 mg/l
	Eau de mer	0,00056 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,056 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1,2 mg/l
Eau oxygénée	Sédiment d'eau douce	0,0876 mg/kg
	Sédiment marin	0,00876 mg/kg
	Sol	0,0142 mg/kg
	Eau douce	0,0126 mg/l
	Eau de mer	0,0126 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,0138 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	4,66 mg/l
Sédiment d'eau douce	0,047 mg/l	
Sédiment marin	0,047 mg/l	
Sol	0,0023 mg/l	

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique

Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter des lunettes de protection appropriées, et en cas de risque de giclement, protéger également le visage si nécessaire.  
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

### Protection des mains

Matériel	:	caoutchouc butyle
Délai de rupture	:	<= 480 min
Épaisseur du gant	:	0,5 mm

### Remarques

: Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### Protection de la peau et du corps

: Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale

### Protection respiratoire

: En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

### Filtre de type

: Filtre ABEK

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	liquide
Couleur	:	incolore, clair
Odeur	:	de menthe
pH	:	Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Décomposition: Se décompose au-dessous du point d'ébullition.
Point d'éclair	:	> 65 °C

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

Méthode: ISO 3679

Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité	:	1,12 gcm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	légèrement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	:	18 - 22 mPa.s
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant. Peroxyde organique

### 9.2 Autres informations

Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	:	60 °C Méthode: Test ONU H.4 TDAC-Température de décomposition autoaccélérée. Température la plus basse à laquelle la dimension de l'ensemble testé produira une réaction de décomposition auto-accélé-rante.
--	---	--

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger de toute contamination.  
Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA.  
Chaleur, flammes et étincelles.  
Éviter tout confinement.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Accélérateur, acides et bases forts, (sels de) métaux lourds, agents réducteurs

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et vapeurs irritants, caustiques, inflammables, nuisibles à la santé/ toxiqu

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1.426 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 4 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: Méthode de calcul

#### Composants:

#### **2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg  
Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1,5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: Avis d'expert  
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 2.500 mg/kg  
Méthode: Avis d'expert

### **Ethylène-glycol:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500,0 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2,5 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Souris): > 3.500 mg/kg

### **Eau oxygénée:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 1.026 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0,17 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.  
Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 6.500 mg/kg

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque de graves brûlures.

### **Produit:**

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

### **Composants:**

#### **2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Provoque des brûlures.

### **Ethylène-glycol:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

sensibles.

### **Eau oxygénée:**

Résultat : Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

### **Produit:**

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

### **Composants:**

#### **2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide:**

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### **Ethylène-glycol:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

### **Eau oxygénée:**

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide:**

Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Evaluation : Nocif en cas d'ingestion., Nocif par inhalation.

### **Ethylène-glycol:**

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX<sup>®</sup> KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### **2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide:**

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

#### **Ethylène-glycol:**

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Aberration chromosomique  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif

#### **Eau oxygénée:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### **2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide:**

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

#### **Ethylène-glycol:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition : 2 années

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version 1.2      Date de révision: 23.07.2020      Numéro de la FDS: 600000000308      Date de dernière parution: 27.09.2017  
Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

NOAEL : 1.500 mg/kg p.c./jour

Espèce : Rat  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
NOAEL : 1.000 Aliments mg / kg

### Eau oxygénée:

Cancérogénicité - Evaluation : Une classification comme cancérogène n'est pas possible avec les données disponibles.

### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### **2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 421  
Résultat: négatif

#### **Ethylène-glycol:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Souris  
Voie d'application: par voie orale (eau potable)  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 1.000 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 1.000 Poids corporel mg / kg

Incidences sur le développement du fœtus

: Espèce: Lapin  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Durée d'un traitement unique: 30 jr  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1.000 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 2.000 Poids corporel mg / kg

Espèce: Rat  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Durée d'un traitement unique: 21 jr  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1.000 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 500 Poids corporel mg / kg

Espèce: Rat  
Voie d'application: par voie orale (gavage)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

Durée d'un traitement unique: 24 jr  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 250 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 250 Poids corporel mg / kg

Espèce: Souris  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Durée d'un traitement unique: 18 jr  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1.500 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 150 Poids corporel mg / kg

Espèce: Souris  
Voie d'application: Dermale  
Durée d'un traitement unique: 18 jr  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 3.549 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 3.549 Poids corporel mg / kg

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Eau oxygénée:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Ethylène-glycol:**

Voies d'exposition : Oral(e)  
Organes cibles : Reins  
Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 200 mg/kg  
Voie d'application : par voie orale (gavage)  
Durée d'exposition : 28 d

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**NOROX® KP-200**



Version 1.2      Date de révision: 23.07.2020      Numéro de la FDS: 600000000308      Date de dernière parution: 27.09.2017  
Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

Méthode : OCDE ligne directrice 407

### **Ethylène-glycol:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 150 mg/kg  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition : 1 y  
Méthode : OCDE ligne directrice 452

Espèce : Chien  
NOAEL : > 4.000 mg/kg  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 4 w  
Méthode : OCDE ligne directrice 410

### **Eau oxygénée:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 d  
Symptômes : Aucune réaction secondaire.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

#### **Composants:**

##### **Ethylène-glycol:**

Remarques : Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Composants:**

##### **2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 44,2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

NOEC (Poecilia reticulata (Guppie)): 18 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX<sup>®</sup> KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

- Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 39 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 26,7 mg/l  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 5,6 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 2,1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): 48 mg/l  
Durée d'exposition: 0,5 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Ethylène-glycol:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 72.860 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 5.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 15.380 mg/l  
Durée d'exposition: 7 jr  
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 8.590 mg/l  
Durée d'exposition: 7 jr  
Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)
- Eau oxygénée:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 16,4 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 2,4 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 1,38 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0,63 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,63 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

##### **Ethylène-glycol:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 A

##### **Eau oxygénée:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **2-Butanone peroxide; Reaction mass of butane-2,2-diyl dihydroperoxide and dioxydibutane-2,2-diyl dihydroperoxide:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 0,3 (25 °C)

##### **Ethylène-glycol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,36

##### **Eau oxygénée:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,57  
Remarques: Calcul

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques.

#### Composants:

##### Ethylène-glycol:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.  
Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADN	: UN 3105
ADR	: UN 3105
RID	: UN 3105

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version 1.2      Date de révision: 23.07.2020      Numéro de la FDS: 600000000308      Date de dernière parution: 27.09.2017  
Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

**IMDG** : UN 3105  
**IATA** : UN 3105

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE D, LIQUIDE (PEROXYDES DE MÉTHYLÉTHYLCÉTON(E))  
**ADR** : PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE D, LIQUIDE (PEROXYDES DE MÉTHYLÉTHYLCÉTON(E))  
**RID** : PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE D, LIQUIDE (PEROXYDES DE MÉTHYLÉTHYLCÉTON(E))  
**IMDG** : ORGANIC PEROXIDE TYPE D, LIQUID (METHYL ETHYL KETONE PEROXIDE(S))  
**IATA** : Organic peroxide type D, liquid (Methyl ethyl ketone peroxide(s))

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADN** : 5.2  
**ADR** : 5.2  
**RID** : 5.2  
**IMDG** : 5.2  
**IATA** : 5.2

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : P1  
Étiquettes : 5.2

**ADR**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : P1  
Étiquettes : 5.2  
Code de restriction en tunnels : (D)

**RID**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : P1  
Numéro d'identification du danger : 539  
Étiquettes : 5.2

**IMDG**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : 5.2  
EmS Code : F-J, S-R

**IATA (Cargo)**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX® KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 570  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Division 5.2 - Organic peroxides, Handling Label - Keep Away From Heat

### IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 570  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Division 5.2 - Organic peroxides, Handling Label - Keep Away From Heat

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### ADN

Dangereux pour l'environnement : non

### ADR

Dangereux pour l'environnement : non

### RID

Dangereux pour l'environnement : non

### IMDG

Polluant marin : non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX<sup>®</sup> KP-200



Version 1.2      Date de révision: 23.07.2020      Numéro de la FDS: 600000000308      Date de dernière parution: 27.09.2017  
Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 3

Ethylène-glycol (Numéro sur la liste 3)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P6b	SUBSTANCES ET MÉLANGES AUTORÉACTIFS et PEROXYDES ORGANIQUES	50 t	200 t

### Autres réglementations:

Gefahrgruppe nach § 3 BGV B4: Ib (Exigences légales pour l'Allemagne)

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TCSI (TW) : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- TSCA (US) : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- AICS (AU) : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- DSL (CA) : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX<sup>®</sup> KP-200



Version 1.2      Date de révision: 23.07.2020      Numéro de la FDS: 600000000308      Date de dernière parution: 27.09.2017  
Date de la première version publiée: 14.04.2016

ENCS (JP) : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
ISHL (JP) : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
KECI (KR) : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
PICCS (PH) : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
IECSC (CN) : Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Information supplémentaire

Autres informations : Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.  
Ces instructions de sécurité s'appliquent aussi aux emballages vides qui peuvent contenir encore des résidus du produit.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

### Classification du mélange:

Org. Perox. D      H242  
Acute Tox. 4      H302  
Acute Tox. 4      H332  
Skin Corr. 1B      H314  
Eye Dam. 1      H318

### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits  
Méthode de calcul  
Méthode de calcul  
Méthode de calcul  
Méthode de calcul

### Texte complet pour phrase H

H242 : Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.  
H271 : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 : Nocif par inhalation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX<sup>®</sup> KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.  
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Org. Perox. : Peroxydes organiques  
Ox. Liq. : Liquides comburants  
Skin Corr. : Corrosion cutanée  
STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif  
BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle  
2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures  
2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme  
BE OEL / VLE 8 hr : Valeur limite  
BE OEL / VLE 15 min : Valeur courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NOROX<sup>®</sup> KP-200



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.09.2017
1.2	23.07.2020	600000000308	Date de la première version publiée: 14.04.2016

---

et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR